

	<b>Membres parents d'élèves présents :</b>	Présent	Absent
1	M <sup>me</sup> Vania Aguiar	*	
2	M <sup>me</sup> Nathalie Champagne	*	
3	Mme Marie-Cécile Ermine		*
4	Mme Diane Ménard	*	
5	Mme Marie-Josée Lapointe	*	
	<b>Membres représentants du personnel :</b>		
6	Stéphane Lemay	*	
7	Émilie de Lange	*	
8	François Pelletier		*
9	Anie Maisonneuve	*	
	<b>Membre de la communauté :</b>		
10	Madame Manon Lusignan, CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal	*	

## **École Irénée-Lussier et Annexes**

### **PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**Date : le 2 mai 2017  
19h00, Bâtiment Hochelaga**

	<b>Représentant de la direction :</b>		
	Mme Catherine Lachaine, directrice	*	
	M <sup>me</sup> Edlène Érizias, directrice adjointe	*	
	Mme Manon Cloutier, gestionnaire administrative		*

<b>POINTS</b>	<i>A) Approuver</i> <i>AC) Accepter</i> <i>AD) Adopter</i> <i>C) Consulter</i> <i>D) Décider</i> <i>I) Informer</i> <i>P) Proposer</i> <i>S) Secondar</i>	Minutage	Responsable
<i>Ouverture de l'assemblée (heure)</i>	La rencontre débute à 19 :12h		
<i>Prise de présence</i>	La prise des présences est faite par Mme Vania Aguiar		
<i>Vérification du quorum :</i>	Le quorum est respecté		
<i>Secrétaire pour la réunion du</i>	Mme Nathalie Champagne		
<b>1. Mot de bienvenue de la présidente</b>	Mme Aguiar souhaite le bienvenue à Mme Lusignan conseillère cadre au CIUSSS du centre sud. Mme Lusignan a accepté très généreusement de venir nous rencontrer pour nous expliquer les changements au sein des services offerts à la clientèle d'Irénée Lussier par le MSSS et le MELS.	5 min	Mme Aguiar
<b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD)</b>	L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Stéphane Lemay qui est secondée par Mme Marie-Josée Lapointe avec les ajouts ou modifications suivantes : 7.2 Décès d'un étudiant et 15.1 Calendrier L'ordre du jour est adopté.	2 min	Mme Aguiar
<b>3. Lecture et adoption du compte-rendu du procès-verbal de la rencontre du 22 mars 2017 (AD)</b>	Le procès verbal n'a pas été rédigé. Mme Lachaine s'occupera de le faire et de nous le présenter à la prochaine réunion.	10 min	Mme Aguiar
<b>4. Hommage à deux parents d'Irénée-Lussier au Conseil des commissaires (I)</b>	Lors de l'assemblée des commissaires, Mme Vania Aguiar ainsi que Mme Marie-Josée Lapointe ont toute deux été honorées pour leurs implications et leurs dévouements au sein de l'organisation scolaire. On a remis à Mme Aguiar le prix MERCI et à Mme Lapointe le prix MANON RICARD.	5 min	Mme Lachaine
<b>5. Secteur des Sourds de l'école Irénée-Lussier (I)</b>	Les 2 groupes sourds (total de 10 élèves et 2 enseignants) seront transférés à l'école Lucien Pagé dès l'année prochaine. Ce transfert a été demandé par les enseignants eux même auprès de M Gérald Gauthier, qui l'a approuvé sans délais.  Les parents de ces élèves ont été rencontrés rapidement par la direction et la nouvelle a été accueillie très positivement. Les parents s'attendaient à ce changement depuis quelques temps déjà.  Malheureusement les éducateurs ne seront pas transférés avec le groupe à cause des directives de la convention collective.	5 min	Mme Lachaine

<p><b>6. Présentation de madame Manon Lusignan</b></p>	<p>Mme Lusignan est venue nous présenter la liste des différents changements au sein des 5 CIUSSS de l'île de Montréal ainsi que l'entente entre le MSSS et le MELS. Elle a préparé un document d'information à cet effet (voir annexe). La mission des CIUSSS est « de veiller à la santé et au bien-être de la population de son territoire. Dans le cadre des mandats locaux, régionaux et suprarégionaux qui lui sont dévolus, le CIUSSS offre une large gamme de services de santé et services sociaux généraux et spécialisés en s'assurant de les rendre accessibles, efficaces, efficients et de qualité. Détenant plusieurs désignations universitaires, il est un acteur clef par sa contribution majeure à la formation académique ainsi qu'au développement et partage des savoirs scientifiques. »</p> <p>Un jeune qui est scolarisé et qui requiert l'expertise du réseau de la santé en même temps que l'école pour lui permettre d'être scolarisé où de poursuivre son parcours après la scolarisation doit absolument être soutenu par le réseau.</p> <p>Présentement il existe 3 volets et chacun des volets a sa propre liste d'attente. Une liste d'attente au niveau de "l'adapt-réadapt" à la personne, une autre liste d'attente pour les services sociaux-professionnels et une autre liste d'attente pour l'hébergement.</p> <p>De 2008 à 2011 l'agence de la santé de Montréal devait interpeler régulièrement le réseau de la santé pour soutenir le milieu scolaire et ce par manque de collaboration et de partenariat entre les services. Le but du travail en partenariat est justement de maintenir le dialogue entre les services et de travailler dans un but commun. Ce qui améliorera la gestion des services.</p> <p>Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017 un guichet unique a été créé dans le but d'éviter les listes d'attentes dans chacune des spécialités, donc une seule porte d'entrée pour tous les services. Des guichets DI-TSA-DP ont été mis sur pied visant à simplifier l'accès aux services pour les citoyens.</p> <p>Pour ce qui est de la TEVA, 3 ans avant la fin du secondaire la démarche doit être amorcée avec l'intervenant de liaison TEVA. Pour ce qui est du CLSC, il doit obligatoirement être présent à la dernière</p>	<p>75 min</p>	<p>Mme Lachaine</p>
--	---	-------------------	-------------------------

	<p>année du secondaire afin d'évaluer les services requis après la scolarisation. L'école et la famille doivent convenir ensemble des partenaires qu'ils souhaitent inviter à participer à cette démarche. L'entente MELS-MSSS nous dit que l'école est responsable de nommer les besoins de ses élèves. La démarche TEVA doit être amorcé et soutenu par tout le réseau 3 ans avant la fin de la scolarisation.</p> <p>L'intervenant TEVA doit évaluer les besoins du jeune et l'orienter vers les services requis.</p> <p>Le guide TEVA est en construction présentement au ministère pour améliorer les services durant les 3 dernières années de scolarisation.</p> <p>Un pamphlet d'information pour les parents est également en construction et devrait être disponible l'an prochain.</p>		
<b>7. Vie de l'école</b>			
<b>7.1 Sorties éducatives (A)</b>	<p>Voir annexe - SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES</p> <p>Un nouveau document plus efficace pour la synthèse des activités a été créé en ajoutant les frais demandés aux parents.</p>	5 min	Mme Érizias
<b>7.2 Décès d'un étudiant</b>	<p>Mme Lachaine tient à souligner que la réaction, le soutien aux élèves et la résilience du personnel fut exemplaire.</p> <p>Plusieurs membres du personnel d'Irénée-Lussier ainsi de l'Étincelle ont assisté aux funérailles. L'école a offert à la famille des fleurs, une œuvre fait par l'élève au Musée des beaux-arts ainsi qu'un arrangement photo.</p>	5 min	Mme Érizias
<b>8. Dossiers institutionnels</b>			
<b>8.1 Consultation sur la politique sur la commandite, la publicité et autres formes de communications-sollicitation (C)</b>	<p>Voir annexes – POLITIQUE SUR LA COMMANDITE, LA PUBLICITÉ ET AUTRES FORMES DE COMMUNICATION-SOLICITATION et GRILLE DE CONSULTATION</p> <p>Tous les conseils d'établissements devront être consultés sur le projet de cette nouvelle.</p> <p>Un comité d'analyse de la commandite a été formé, composé de représentant du service de secrétariat général de la commission scolaire. Ce comité a été mis en place pour pouvoir épauler les directions d'écoles et les conseils d'établissements qui auraient une décision à prendre par rapport à une offre de commandite.</p>	15 min	Mme Lachaine

	Pour ce qui est de la publicité, elle doit être en lien avec la mission et les valeurs de l'école. Plusieurs balises doivent être respectées.		
<b>9. Comité Avenir (point statuaire en suivi) (I)</b>	Dans le dossier de l'élaboration de la nouvelle école, les appels d'offres sont présentement en train d'être complétés et le chargé de projet de la CSDM est déjà nommé.	5 min	Mme Aguiar
<b>10. Comité de parents de la CSDM (I)</b>	La réunion étant le 2 mai, même soirée que la réunion du conseil d'établissement d'Irénée-Lussier, Mme Ménard a choisi d'être présente au CÉ plutôt qu'au comité de parents.		Mme. Ménard
<b>11. Fondation Les Petits Rois (I)</b>	Pas de nouvelle		Mme Aguiar
<b>12. Comités de quartier (I) (D)</b>	Pas de comité de quartier		
<b>13. Communication des commissaires (I)</b>	Aucune communication		Mme Aguiar
<b>14. Courrier</b>	Pas de courrier		Mme Aguiar
<b>15. Varia</b>			
<b>15.1 Calendrier</b>	Voir Annexe / Le calendrier pour l'année scolaire 2017-2018 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement. Il y aura 2 journées pédagogiques communes, avec les autres écoles spécialisées, pour permettre des rencontres entre celles-ci.		Mme Lachaine
<b>16. Date de la prochaine rencontre</b>	La prochaine réunion aura lieu le 14 juin prochain – elle débutera à 18 :00h avec un repas.		Mme Aguiar
<b>17. Clôture de la rencontre</b>	Les points de l'ordre du jour étant écoulés, le (la) président(e), propose la levée de la rencontre. Elle se termine à 21 :10h.		Mme Aguiar

Signé par : \_\_\_\_\_  
 Secrétaire de la réunion

\_\_\_\_\_  
 Président(e) du conseil d'établissement

\_\_\_\_\_  
 Direction de l'école

\_\_\_\_\_  
 Date